

# Peut-on auditer les fraudes et la corruption dans les marchés ? <sup>1</sup>



Noël **Pons**, CIA

*conseiller au Service Central de  
Prévention de la Corruption*

**L**es marchés, grands ou petits, constituent un domaine inépuisable de fraudes et de corruptions sur tous les continents et sous toutes les latitudes. On relève d'ailleurs que, dans le dictionnaire des synonymes de Microsoft, après quelques qualifications classiques, figurent les termes d'entente, de pactes et de combines, ce qui est significatif de la lecture négative qui peut en être faite. Ces contrats, susceptibles de générer des flux légitimes, parfois considérables, depuis le client vers le fournisseur ne manquent pas de susciter des flux illégitimes à partir de failles découvertes par hasard ou organisées au préalable. Ces montages, dans la majorité

des cas, utilisent des fraudes primaires. Une entente, quelques fausses factures, des sociétés écrans, quelques surfacturations évidentes, constituent les dispositifs les plus fréquemment utilisés par le fournisseur pour étayer le montage. Ces manipulations ressemblent à s'y méprendre à des erreurs d'appréciation ou de contrôle, c'est la marque des fraudeurs professionnels! La cohérence juridique et l'erreur matérielle constituent des leurres remarquables. L'audit de la fraude et de la corruption exige l'utilisation d'une cartographie des risques, c'est le sujet de cet article. Les suivants traiteront des indicateurs de risque chez le fournisseur puis chez le client.

## Les manipulations frauduleuses

Des manipulations frauduleuses peuvent affecter le besoin. Un besoin factice peut être créé simplement pour justifier le paiement d'une prestation illégale ou inexistante à un fournisseur. De même, le rattachement factice de quelques études à un besoin peut être réalisé pour justifier une sortie de fonds sans support crédible. En l'espèce, les facturations sont particulièrement grossières et correspondent à la nécessité de disposer de fonds très rapidement ou à l'opportunité de saisir une telle occasion.

Le gestionnaire manipule lui-même le montage ; il décide alors de créer le besoin, le fournisseur jouant de son influence pour forcer la décision de manière indirecte.

Si le montage est élaboré, ce sont des bureaux d'études, qui, avec ou sans l'aval du maître d'ouvrage, imposent ou préconisent tel ou tel type de prestation, telle ou telle technique. Un fournisseur est favorisé au détriment des autres.

### L'erreur non maîtrisée

L'erreur non maîtrisée génère aussi la fraude. L'évaluation non exhaustive des coûts, l'étude incomplète, l'expression imprécise des besoins laissent la place à de nombreux avenants ultérieurs. La couverture non exhaustive des domaines utiles génère des dépassements imprévus. De même, des contrats mal validés par le service juridique contiennent des erreurs ou des approximations, qui seront l'objet de litiges ultérieurs. Dans tous les cas, des sorties supplémentaires et inutiles de fonds seront constatées.

### Les études de marché ou techniques

Les études de marché ou les études techniques nécessaires lors de l'évaluation du besoin présentent un haut niveau de risque. La prestation rendue est difficile à évaluer. Tricher sur la qualité des intervenants, sur la durée, sur la valeur des prestations extérieures permet de générer des flux que l'on peut qualifier de non causés. Ces études, situées en amont de la prestation elle-même, peuvent être aisément disjointes, au plan comptable, de l'opération à laquelle elles devraient être rattachées.

Le « poste études » mérite une analyse approfondie par les services d'audit interne ou externe. Ils peuvent rencontrer quatre types de montages :

- la fausse étude dite « familiale » qui défraie un proche, un ami, un obligé. Elle ne peut tromper un œil exercé ;
- l'étude directive qui se complait dans les montages en réseau. L'expert guide la réalisation de la prestation vers telle ou telle société ou vers tel ou tel processus ;
- les prestations de suivi d'activité, qui valident les prestations rendues affectées de surfacturations notables ;
- les études préalables qui sont d'excellents postes pour organiser des montages dans la mesure où ils se situent en amont du marché.

### Les ententes

Les ententes constituent d'importantes fraudes aux marchés. C'est un montage externe qui permet à quelques entreprises de se partager un marché et de surfacturer notablement l'opération. Les entreprises s'entendent entre elles, soit pour ne pas répondre aux appels d'offres, ce qui les rend infructueux, soit pour répondre mais à leurs conditions, notamment plus onéreuses. C'est un montage en réseau type. Il peut être mis en place localement, un certain nombre d'entreprises se partagent les marchés entre elles. La survie des entreprises ne participant pas directement au « banquet » est assurée par l'octroi de prestations en sous-traitance ou par le paiement de faux contentieux.

### La mise en concurrence

La fraude affecte aussi le processus de mise en concurrence. Les cas les plus évidents pour favoriser un soumissionnaire sont bien connus :

- absence de publicité ;
- recours à une procédure irrégulière ;
- objet du marché ou variantes non précisés ;
- fractionnement de l'opération au-dessous des seuils ;
- application de critères non inscrits mais connus du lauréat ;
- absence de motivation pour choisir ou rejeter un candidat ;
- modification des offres après avoir pris connaissance de celles de la concurrence, etc.



« *And the winner is* », une fois le gagnant désigné, la manipulation relève de la pratique de chacune des professions ce qui rend les contrôles difficiles.

Pour le client, le premier risque relève de la faiblesse de son propre contrôle interne, qui peine à surveiller la documentation utile au paiement des prestations. Cette technique classique, récurrente dans les rapports entre clients et fournisseurs, est qualifiée « d'embrouille ».

Le fournisseur s'aperçoit, à la suite d'une erreur, que le contrôle des factures reçues n'est pas installé chez son client. Il utilise cette faille en émettant plusieurs fois la même facture ; sur des périodes différentes elles sont toutes honorées. Si le montage est découvert, il plaidera l'erreur matérielle. La variante corruption s'organise autour d'un défraiement personnel de la personne responsable du service qui peut bloquer le système.

Ces jeux sont particulièrement performants si on utilise concomitamment des factures, des acomptes et des exercices dont la date de clôture est différente.

Le second risque relève des surfacturations. Elles portent sur le coût de la main d'œuvre et sur le coût de la sous-traitance. Les montages consistent à facturer un ingénieur par exemple et à faire réaliser le travail par un stagiaire, ce qui en modifie singulièrement l'évaluation.

Une autre possibilité réside dans le glissement (lapping) de charges figurant dans les comptes mais ne correspondant pas à l'opération concernée.

La nature et la qualité de la prestation sont souvent manipulées. La qualité de la prestation rendue est moindre que celle stipulée au contrat. Le gain constitue alors un bonus au détriment des clients. Le risque de corruption repose sur les contrôleurs de chantier et sur les structures de maîtrise d'œuvre qui pourraient bloquer le montage.

La qualité du matériel peut être aussi manipulée, si les produits fournis ne correspondent pas aux spécifications. C'est pourtant le prix stipulé au contrat qui est payé.

Enfin le contrat lui-même peut ne pas être respecté. Modifications injustifiées, application des tarifs approximative, acceptation de majorations diverses (volumes, prix, modifications exigées etc.) constituent la base des montages.

La fin des opérations ne marque pas pour autant le terme des manipulations. Plusieurs pratiques sont en mesure d'apporter des majorations sensibles au coût du projet. D'abord, l'absence de sanction ou de pénalité pour une prestation non ou mal réalisée peut être affectée de corruption. Ces manquements peuvent concerner tout type de malfaçon à l'exception de celles qui entraîneraient des problèmes de responsabilité civile ou pénale.

Ensuite, la « régularisation » par des contentieux abusifs, difficile à mettre en évidence et rétablit l'équilibre financier du bénéficiaire.

### « *Les marchés : un domaine inépuisable de fraudes et de corruptions* »

Enfin, le paiement d'avenants non justifiés autorise quelques dépassements... au cours d'exercices ultérieurs. Comme il vient d'être exposé, la cartographie des montages frauduleux dans les opérations d'achat n'est guère complexe ; quant aux indicateurs devant être identifiés chez le fournisseur et dans les comptes de l'organisation cliente, ils feront l'objet d'analyses au cours de deux articles à venir. ■

*<sup>1</sup> Cet article est un extrait du livre de l'auteur « Cols blancs et mains sales – Economie criminelle mode d'emploi ».*